

Groupe de travail (GT) DUERP-PAP des 27 et 30 avril 2021 compte-rendu

Les GT consacrés au DUERP-PAP (document unique d'évaluation des risques professionnels-plan d'action de prévention) ont eu lieu sur 2 demies-journées, en présentiel pour 6 personnes (2 Direction, 4 OS, en audio/visio pour le MP, l'ISST et la secrétaire de CHS

Les élus des OS ont souhaité examiner le DUERP risque par risque, en s'attardant plus particulièrement sur les points faibles de sécurité/santé signalés et en les mettant en regard du PAP proposé.

Ainsi, les élus des OS ont proposé de réévaluer des cotations à la hausse et d'ajouter des actions au PAP (pose de garde-corps à la Cité Adm de Carcassonne, communication tous travaux aux agents vu les risques d'amiante...)

De façon plus générale, les gestionnaires de site seront destinataires d'un rappel de leur rôle de surveillance des risques et de contrôle de la qualité des prestations de nettoyage (ménage quotidien des sanitaires, respect des contrats)

Les archives de tous les sites (insalubres dans la plupart des sites) doivent faire l'objet d'une visite et par suite, d'un nettoyage approfondi.

Les RPS feront l'objet de 2 nouveaux GT prévus en juin avant validation définitive du DUERP par les acteurs du CHS (Direction et OS) :

- un GT sur les conditions de vie au travail

(CVT), associant chefs de service, Direction, et acteurs CHS

- un GT spécifique télétravail (au regard des troubles musculo-squelettiques (TMS) et risques psycho-sociaux (RPS)

Enfin, la proposition d'intervention d'un(e) psychologue spécialisé du travail dans les cas de conflits ou de mal-être (comme à Narbonne Agglo récemment) doit être examinée.

Le prochain CHS destiné à valider le DUERP est prévu le 17/06/21

Pour le CHS-CT, Annie Gendron.

Notre courriel :

cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Mémo sigles :

CHS-CT : comité hygiène et sécurité-conditions de travail

DUERP-PAP : document unique d'évaluation des risques professionnels-plan d'action de prévention.

GT : groupe de travail

ISST : inspecteur santé et sécurité au travail

MP : médecin de prévention

OS : organisations syndicales

